

Séance du 16 décembre 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Castel, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Boé à M. Lozano, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Saussié, M. Lacassagne à Mme Bisauta, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Aguerre, Mme Loupien-Suares à M. Etcheto.

SECRETARE : Mme Doucet-Joyé.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 31 mars 2008 (n° 2), du 24 juillet 2008 (n° 16 et 31), du 23 octobre 2008 (n° 52) et du 4 juin 2009 (n° 9).

- 4 octobre 2010 – Contrat de maintenance des applications Sedit-Marianne module e-formation – Avenant n° 1 avec la société BERGER LEVRAULT - montant de 646,00 € H.T. pour une durée de 7 mois.

- 8 octobre 2010 – Marché d'insertion sociale et professionnelle ayant pour support des espaces naturels sensibles - Atelier et chantier d'insertion M.I.F.E.N. (Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels) – Marché à bons de commande mini annuel : 12 000 €, maxi annuel : 28 000 €, durée 12 mois reconductible 2 fois pour des périodes d'un an - Coût horaire journalier équipe de 385 €.

- 18 octobre 2010 – Fourniture de matériel de signalisation lumineuse et divers matériels électriques – Lot n° 1 : lanternes de feux tricolores – Société LACROIX TRAFIC – Montant estimatif de 38 775,56 € H.T. sur 2 ans (période initiale) soit un montant estimatif total de 77 551,12 € H.T. pour la durée totale du marché (4 ans) – Lot n° 2 : supports de feux – Société AXIMUM PRODUITS ELECTRONIQUES – Montant estimatif de 10 490 € H.T. sur 2 ans (période initiale) soit un montant estimatif total de 20 980 € H.T. pour la durée totale du marché (4 ans).

- 21 octobre 2010 – Contrat d'assistance téléphonique et d'hébergement annuel des flux vidéos - Société VIEW SURF - Montant 612,00 H.T./an – Durée : 12 mois renouvelable une fois pour la même durée.

- 21 octobre 2010 – Contrat d'assistance et de maintenance pour le logiciel ATAL II – Société ADUCTIS – Montant 5 240,00 € H.T./an – Durée : 3 ans.

- 22 octobre 2010 – Contrat d'hébergement et de maintenance du logiciel OxygeneWeb - Société APPLICAM – Montant 2 400 € H.T./an – Période initiale de 36 mois et reconductible une fois pour la même durée.

- 26 octobre 2010 – Concours de l'Académie Maurice Ravel – Prix du musée Bonnat 2010 – Somme de 800 € versée au lauréat : M. Askar ISPHANGALIYEV, violoncelliste.

- 26 octobre 2010 – Achat et reprise d'un tracteur agricole – Société AGRIVISION – Montant 29 100,00 € H.T.

- 27 octobre 2010 – Réhabilitation du réservoir d'eau de Marracq moyen – Marché de maîtrise d'œuvre – Cabinet MERLIN – Montant : 21 203,00 € H.T.

- 27 octobre 2010 - Régie de recettes des tickets bleus – Décision modificative relative à son fonctionnement.

- 29 octobre 2010 – Mise à disposition de vélos de ville – Société CA ROULE.COM – Avenant n° 3 prolongeant la convention jusqu'au 7 mai 2011.

- 4 novembre 2010 – Remplacement de ponts en bois sur les sentiers et aménagement de barrières en entrée et sortie de sentiers – Société LAFITTE PAYSAGE – Montant : 24 983,56 € H.T. (tranche ferme : fourniture et mise en œuvre de 3 ponts : 8 061,63 € H.T. – tranche conditionnelle 1 : fourniture et mise en œuvre de ponts et barrières : 16 921,93 € H.T.).

- 4 novembre 2010 – Contentieux M. ELISSALDE/Ville de Bayonne – Requête n° 1000649-1 sollicitant l'annulation de l'arrêté municipal en date du 11 février 2010 ayant prononcé un blâme à son encontre - Défense assurée directement par la Ville.

- **4 novembre 2010** – Contentieux M. LAGARDERE/Ville de Bayonne – Requête n° 1000650-1 sollicitant l'annulation de l'arrêté municipal en date du 11 février 2010 ayant prononcé un blâme à son encontre - Défense assurée directement par la Ville.

- **4 novembre 2010** – Contrat d'assistance et de maintenance du logiciel ALTO – Société ARPEGE - Montant : 823,07 € H.T./an – Durée un an renouvelable pour une durée de 5 ans maximum.

- **9 novembre 2010** – Clôture de la régie de recettes de la piscine des Hauts de Sainte-Croix à compter du 7 décembre 2010 et création d'une régie de recettes du complexe aquatique des Hauts de Bayonne à compter du 8 janvier 2011.

- **19 novembre 2010** – Prestation de services inhérent à la succession de Mme Howard-Johnston pour le bien situé à Lausanne (Suisse) – Me Pierre-Yves BAUMANN à Lausanne – 18 000 CHF (francs suisses soit environ 13 400 €).

- **19 novembre 2010** – Plaine d'Ansot : projet de sensibilisation sur le thème des abeilles – Convention avec l'association ERLEAK pour une durée de 3 ans – Montant : 1 500 € H.T.

- **22 novembre 2010** – Diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées dans les ERP de 3^{ème} et 4^{ème} catégorie – Société QUALICONSULT – Montant : 8 807,70 € H.T. (tranche ferme : rapport : 5 871,80 € H.T. – tranche conditionnelle : chiffrage des travaux de mise en conformité : 2 935,90 € H.T.).

- **22 novembre 2010** – Contrat d'assistance et de maintenance du logiciel IMAGE - Société ARPEGE – Montant : 1 638,39 € H.T./an – Durée un an renouvelable pour une durée de 5 ans maximum.

- **23 novembre 2010** – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de l'Agenda 21 local – Groupement E2D/SOGREAH – Avenant n° 1 au marché pour approfondissement du volet culturel - Montant : 8 950,00 € H.T. portant le montant du marché de 54 300 € H.T. à 63 250,00 € H.T. (plus-value de 16,48 %).

- **23 novembre 2010** – Réaménagement et requalification de l'accueil du public à l'Hôtel de Ville – Mission de maîtrise d'œuvre – Agence ALC ARCHITECTES – Montant : 60 000,00 € H.T. (mission de base : 51 000,00 € H.T. – mission complémentaires : DIAG, ESQ, DE mobilier, TD signalétique, plan mobilier : 9 000,00 € H.T.).

- **23 novembre 2010** – Recours à l'emprunt pour le budget principal – Financement des opérations réalisées dans le cadre de la convention ANRU - DEXIA CREDIT LOCAL – Montant : 3 300 000 € - Durée : 20 ans – Mobilisation possible en 3 fois jusqu'au 30/12/2010 - Taux fixe : 3,25 % - Echéances trimestrielles constantes – Commission d'engagement : 0,10 % (3 300 €).

- **23 novembre 2010** – Ligne de Trésorerie 2011 – DEXIA CREDIT LOCAL – Montant : 12 000 000 € - Durée : 12 mois – Eonia + marge 85 points de base et Euribor 1 mois + marge 81 points de base – Facturation des intérêts mensuelle – Commission d'engagement : 0,04 %.

- **23 novembre 2010** – Fourniture de raccords pour adduction d'eau – Entreprise MATERIAUX TRAVAUX PUBLICS – Montant : 10 891,50 € H.T.

- **23 novembre 2010** – Création d'aménagements paysagers aux abords du complexe aquatique des Hauts de Bayonne – Entreprise FLORIPARC – Montant : 20 920,60 € H.T.

- **24 novembre 2010** – Régie de recettes des tickets bleus – Décision modificative relative à son fonctionnement.

- **25 novembre 2010** – Aménagement de la rue des Basques – Entreprise EXEDRA SUD AQUITAINE – Montant : 328 800,00 € H.T.

- **26 novembre 2010** – Prestations de conseil d'assistantes sociales pour les besoins du personnel communal – Avenant au marché conclu avec l'association ISCIPA afin de remplacer l'index de révision annuelle des prix ICHTTS2 (service aux entreprises) n'étant plus mis à jour, par le nouvel index ICHT-N (services administratifs et soutien).

- **29 novembre 2010** – Requêtes déposées près le tribunal administratif de Pau : n° 1002068-2 – Consorts de GESNAIS c/ Préfecture des Pyrénées-Atlantiques – n° 1002110-2 – Consorts ANGULO c/Préfecture des Pyrénées-Atlantiques – Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique le projet de création d'un pôle de tri et de valorisation des déchets ménagers - Défense de la commune assurée par le cabinet Matharan-Pintat.

- **29 novembre 2010** – Fourniture et mise en œuvre de l'éclairage sportif du stade Bélascain – Société SDEL RESEAUX AQUITAINE – Montant : 136 264,00 € H.T.

- **30 novembre 2010** – Contrat de maintenance des applicatifs Sedit-Marianne (Gestion financière, gestion des ressources humaines, oracle, ksi) - Société BERGER-LEVRAULT – Montant : 13 776,39 € H.T./an – Durée 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2011 renouvelable annuellement pour une durée de 3 ans.

- **1^{er} décembre 2010** – Mission de maîtrise d'œuvre pour la réparation du pont de l'Aveugle – SARL GETEC SUD-OUEST – Montant : 64 545,00 € H.T.

- **1^{er} décembre 2010** – Refonte de l'espace WEB de la ville – Entreprise ALIENOR – Montant : 87 350,00 € H.T.

- **6 décembre 2010** – Gobelets réutilisables – Fêtes de Bayonne 2011, 2012, 2013 – Procédure de dialogue compétitif – Candidats admis au dialogue : Société ECOcup DISTRIBUTION (66) – Société BASO BERRI (64) – Société MECO France (46).

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.

Ont signé au registre les membres présents.